



USAID
FROM THE AMERICAN PEOPLE

WACIP

Programme de Renforcement du Secteur Coton
en Afrique de l'Ouest et du Centre

BOÎTE À OUTILS DU PROGRAMME USAID WACIP

MODULE 5 : GESTION DES EAUX USÉES DE TEINTURE

POUR UNE GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT



Février 2014

Cette publication a été produite pour revue par l'Agence américaine pour le développement international. Il a été préparé par l'IFDC.



MODULE 5 : GESTION DES EAUX USÉES DE TEINTURE

POUR UNE GESTION DURABLE DE L'ENVIRONNEMENT

DISCLAIMER

Les opinions de l'auteur exprimées dans cette publication ne reflètent pas nécessairement les vues de l'Agence américaine pour le développement international ou du gouvernement des États-Unis.

La page de couverture : Les matériaux utilisés dans la teinture de tissus de coton.

L'arrière page : Un teinturier en action.

TABLE DES MATIÈRES

MODULE 5. GESTION DES EAUX USÉES DE TEINTURE..... I

THÈME I : PROBLÉMATIQUE, CONSÉQUENCE ET RECOMMANDATIONS 2

Problématique de la gestion des eaux usées de teinture. 2

Conséquence : Répercussion sur la santé et l'environnement. 4

Recommandations 5

ANNEXE I : TRAVAUX DE GROUPE 6

MODULE 5

GESTION DES EAUX USÉES DE TEINTURE

OBJECTIF DU MODULE

A la fin de la formation sur la gestion des eaux usées de teinture, les participants seront capables d'encadrer de façon efficace les artisan(nes) pour une gestion durable de l'environnement.

CONTENU DU MODULE

Ce module est traité en un thème unique sur la gestion des eaux usées de teinture :

LA DURÉE DE LA FORMATION

Ce programme de formation est prévu pour trois jours.

THÈME I :

PROBLÉMATIQUE, CONSÉQUENCE ET RECOMMANDATIONS

OBJECTIF DU THÈME

Outils les apprenants pour les rendre capables :

- D'IDENTIFIER DES SITUATIONS ET/OU DES COMPORTEMENTS DANS LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'ACTIVITÉ DE TEINTURE DU COTON, JUGEZ À RISQUES POUR LA SANTÉ PUBLIQUE ET POUR L'ENVIRONNEMENT.

PROBLÉMATIQUE DE LA GESTION DES EAUX USÉES DE TEINTURE

TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Pour protéger l'environnement, il existe plusieurs textes réglementaires adoptés sur le plan international et national :

AU NIVEAU INTERNATIONAL

- La convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants (POP) signée le 23 mai 2001 interdit certains produits chimiques polluants.
- La convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international.
- La Convention internationale pour la protection des végétaux adoptés à Rome le 06 décembre 1951.



Les eaux usées sont versées dans une fosse de décantation rempli de moellons (cailloux sauvages).

AU NIVEAU NATIONAL

La loi N°005/97/ADP portant code de l'environnement au Burkina Faso :

- **Article 6** : « *Le Ministère de l'Environnement est le garant de la coordination institutionnelle de la qualité de l'environnement au Burkina Faso* ».
- **Article 17** : Les activités susceptibles d'avoir des incidences significatives sur l'environnement sont soumises à l'avis préalable du ministre chargé de l'Environnement.

La loi N°022-2005/AN portant code de l'hygiène publique :

- **Article 7** : Le non respect des mesures d'hygiène intra et/ou extra-domiciliaires constitue une infraction punie.
- **Article 14** : Interdit de rejeter des eaux usées sur les voies et places publiques, dans les caniveaux et les cours d'eaux.

Cependant, la réglementation nationale sur les produits chimique est pratiquement inexistante. Seules l'importation et l'utilisation des pesticides et des fertilisants sont suffisamment bien règlementées.

SPÉCIFICITÉ DU SECTEUR

La teinture sur coton et tissu à une référence culturelle: (cas du Bazin au Mali) et constitue un label pour la société. En outre, c'est un secteur créateur d'emploi.

Malgré les avantages sus-cités, l'activité de teinture reste un problème pour l'environnement car c'est une activité que nécessite beaucoup d'eau (Mélange de colorant/fixateurs, lavage du tissu pour le débarrasser des impuretés), qui pollue l'eau et la nappe phréatique (production de quantité importante d'eau usée).



CONSÉQUENCE : RÉPERCUSSION SUR LA SANTÉ ET L'ENVIRONNEMENT

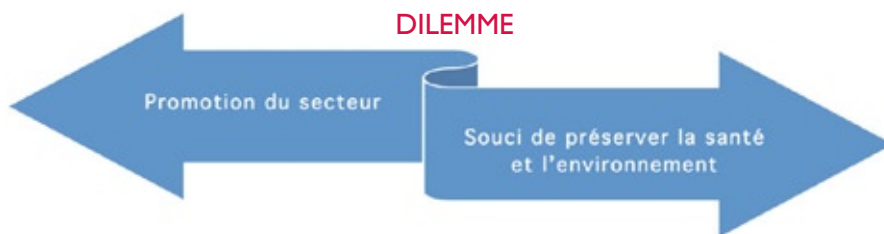
AVANTAGES

- Vecteur de développement social.
- Créateur d'emploi.

INCONVÉNIENTS

- Pollution de l'air : émanation gazeuses.
- Pollution du sol (appauvrissement du sol, destruction du couvert végétal).
- Pollution de l'eau (mort de la faune et de la flore).
- Effets négatifs sur la sante (irritation respiratoire, etc.)

PROBLEMATIQUE



RECOMMANDATIONS

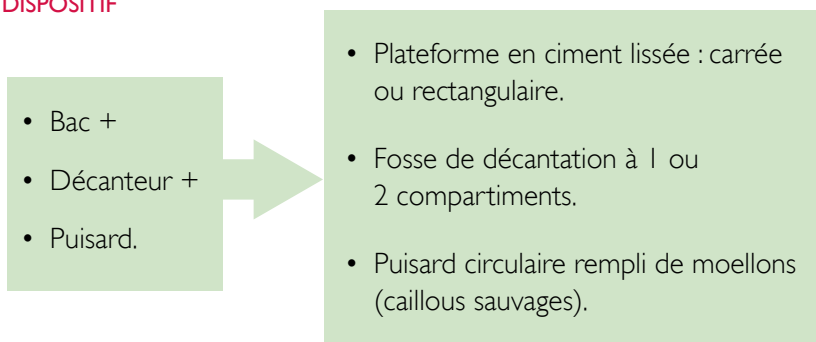
Pour protéger l'environnement, la solution est la mise en place d'un dispositif adéquat pour gérer les eaux usées. Deux options sont proposées :

- Déversement selon les normes.
- Réutilisation.

AUTRES RECOMMANDATIONS

- Le retour aux pratiques anciennes d'utilisation de produit naturels comme l'indigo pourrait rendre l'activité non seulement bénéfique mais aussi et surtout respectueuse de l'environnement.
- L'organisation des acteurs du secteur permettra une meilleure gestion des eaux usées.¹

EXEMPLE DE DISPOSITIF



¹ Voir annexe N°1 pour les outils d'animation.

ANNEXE I :

TRAVAUX DE GROUPE

(ÉTUDE DE CAS : BATIKER, TEINTURIERS DE FIL ET PAGNE, MAROQUINIERS)

FICHE I

Veillez identifier des situations et/ou des comportements dans les différentes étapes de votre activité que vous jugez à risques pour la santé publique et pour l'environnement.

POSTES À ANALYSER	SITUATIONS / PRATIQUES / COMPORTEMENTS À RISQUES
Etape 1 Approvisionnement en produits chimiques (des grossistes aux détaillants).	
Etape 2 Utilisation des produits chimiques dans les ateliers de teinture.	
Etape 3 Gestion des Eaux usées et déchets solides.	
Etape 4 Consommateurs des produits finis.	

FICHE 2

Dans l'activité des teintures, certaines situations sont jugées dangereuses pour la santé publique et pour l'environnement. Veuillez identifier la nature de ces risques et faites une évaluation. On utilisera l'échelle croissante de notation de 1 à 5.

SITUATIONS DANGEREUSES (SOURCE DE RISQUE)	NATURE DU RISQUE	NIVEAU DU RISQUE
Etape 1		
Etape 2		
Etape 3		
Etape 4		

FICHE 3

Après avoir identifier ces risques sanitaires et environnementaux, veuillez les classer en risques majeurs, moyens et mineurs :

SITUATIONS	CLASSIFICATION
A risques majeurs (4-5)	
A risques importants (2 à 4)	
A risques mineurs (1 à 2)	

FICHE 4

Après avoir identifier, évalué et classé les risques sanitaires et environnementaux liés à l'activité des teintures, faites des propositions d'amélioration de la situation dans le court, moyen et long terme :

- Court terme : maintenant jusqu'à 2 ans.
- Moyen terme : 2 à 5 ans.
- Long terme : 5 ans et plus.

Ces promotions d'amélioration vont dans le sens de la protection de l'environnement et de la santé publique, ainsi que dans le renforcement des capacités des artisans.

TERME	RISQUE
Court terme	
Moyen terme	
Long terme	



U.S. Agency for International Development

1300 Pennsylvania Avenue, NW

Washington, DC 20523

Tel: (202) 712-0000

Fax: (202) 216-3524

www.usaid.gov